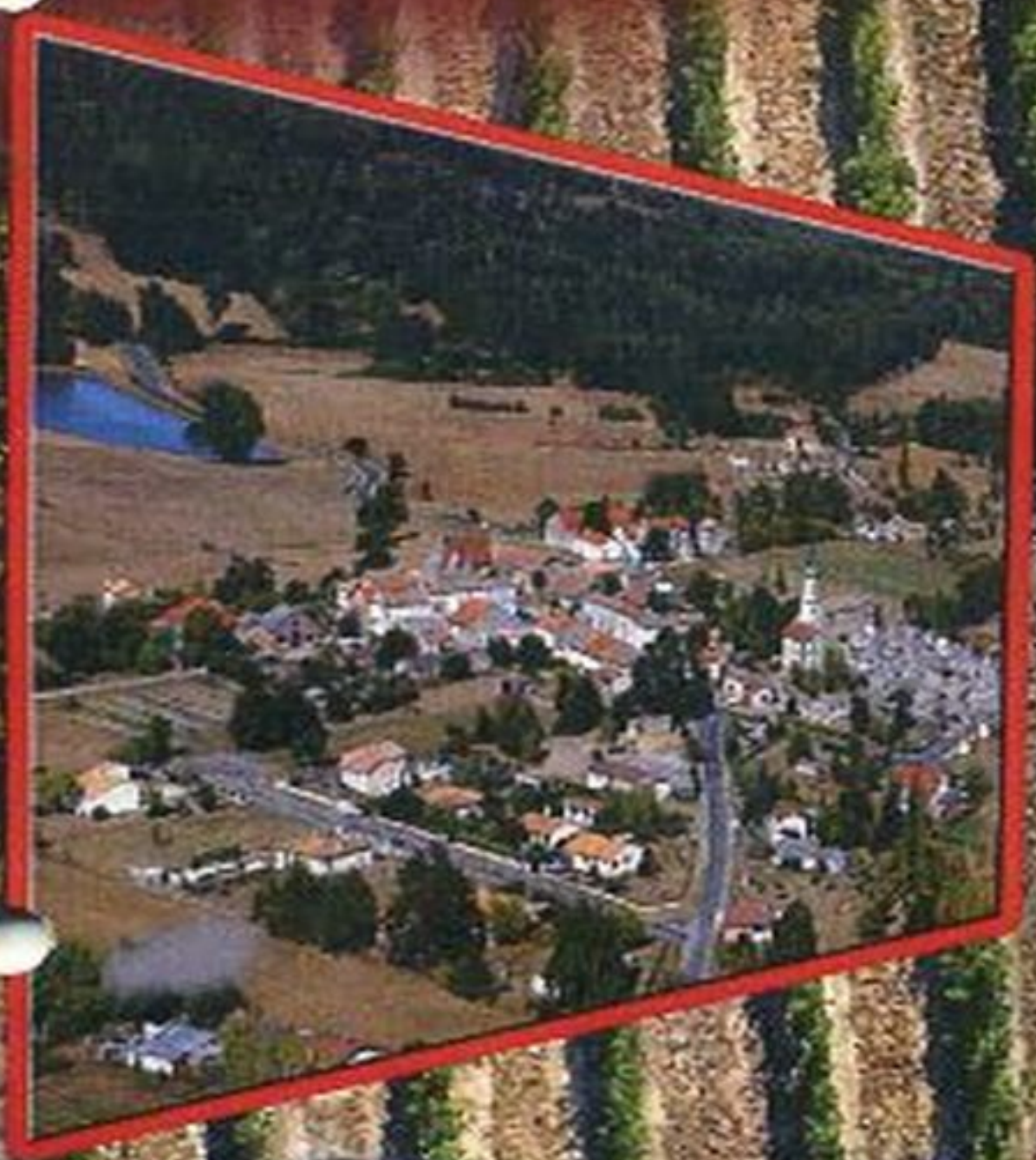
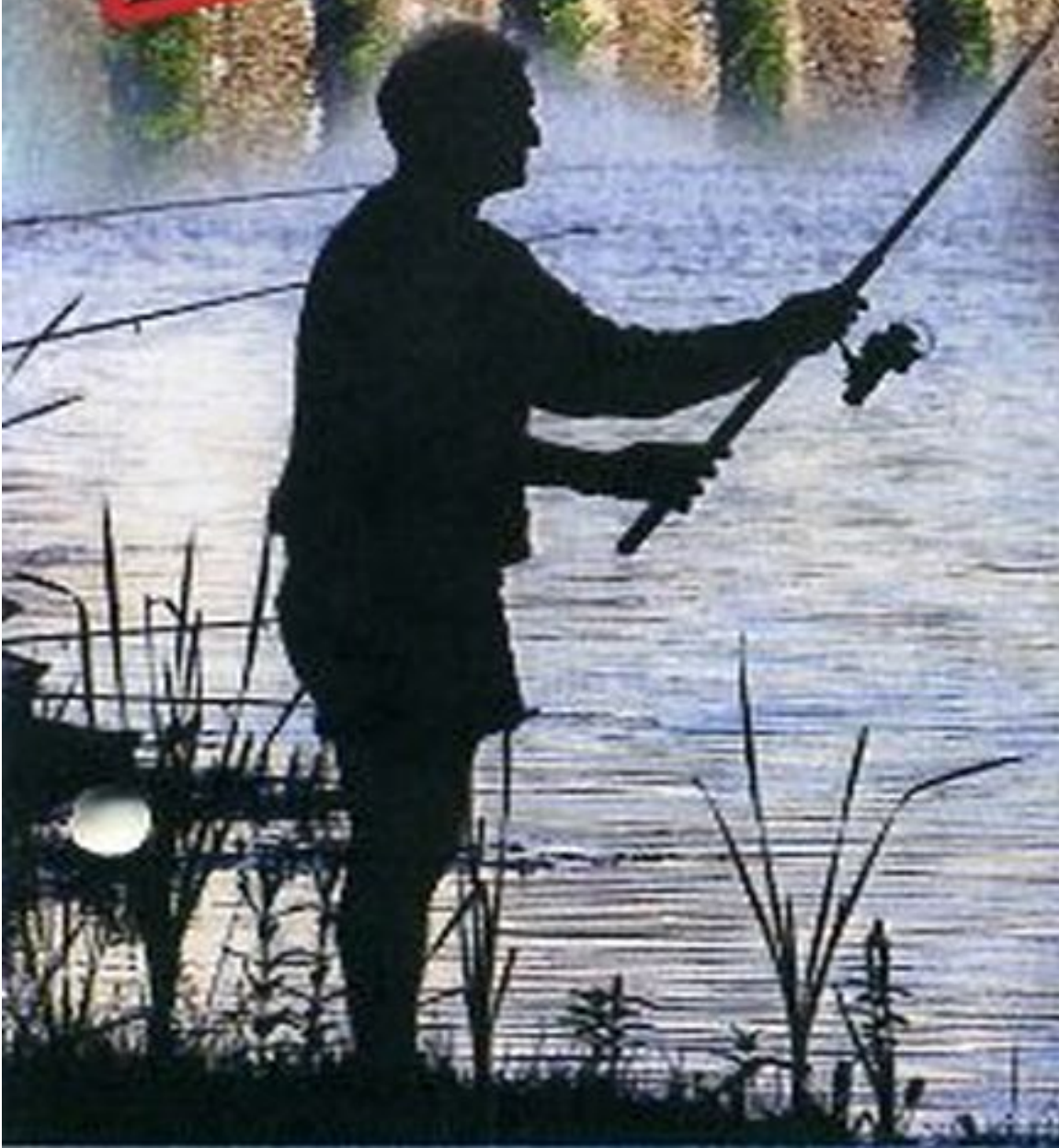


SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

Les Echos du Bourg



Décembre 2010



Les Vœux du Maire,

2011 *Frappe à notre porte ...*

Que cet an nouveau donne à chacun de nous la joie de vivre dans un monde où nous souhaitons la paix, la solidarité et le respect de l'environnement.

Chaque année, notre commune accueille de nouveaux résidents. Qu'ils soient les bienvenus !

Nous allons poursuivre nos actions pour améliorer notre cadre de vie.

Entretenir et restructurer les lieux publics, procéder à la réhabilitation des bâtiments sont les objectifs que nous voulons atteindre dans les meilleurs délais.

Nous constatons avec plaisir un effectif croissant d'enfants scolarisés.

Les associations et le conseil municipal unissent leurs efforts pour apporter des conditions satisfaisantes de scolarisation et permettre à notre jeunesse de trouver des lieux de détente.

Nous voulons accorder une attention particulière aux sollicitations des jeunes mais nous pensons aussi aux aînés qui font preuve de complicité pour participer à la vie communale.

Bon courage à toutes et à tous.

*Les Elus et le Personnel Municipal
Vous présentent leurs Meilleurs Vœux
Pour une Bonne et Heureuse Année.*

Renée HURTAU, Maire



Les habitants sont invités à la cérémonie des Vœux qui aura lieu, salle des mariages le 28 janvier 2011 à 18 H 00.



DANS CE NUMERO :

- 1 Les Vœux du Maire
- 2- 6 Au conseil municipal – Informations
Recensement INSEE – Nouveau service d'Aide à domicile –
Projet de Centre Socio-culturel – Calendrier de collecte
- 7 Vie agricole - Distinctions
- 8 Ecole primaire
- 9 Etat Civil - Vie paroissiale
- 10 Vie associative – Festivités 2011
Comité d'Organisation des Loisirs – Club des Amis du 3° Age –
ACCA – Groupement des Propriétaires Forestiers – Moto
Club Coutrillon – Association de parents d'élèves – JSSC –
Les Tonics de la Double – Les Bouillistes de la Double –
FNACA – Vivre dans la Double Girondine
- 18 Au fil de notre histoire

SEANCE DU 19 JANVIER 2010

CENTRE NAUTIQUE SNACK DE LA PLAGE : La candidature de Madame Sandrine GODET est retenue en vue d'exploiter le snack de la plage « Le Petit Doubleau » pendant l'été 2010 moyennant une redevance de 6 400,00 € frais d'électricité, de bois pour le barbecue, et d'assainissement en sus.

ALSH : La commune souhaite faire bénéficier les familles d'un ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) des enfants de 3 à 11 ans pour l'été. Cet ALSH sera situé sur Les Eglisottes. Après déduction des aides des partenaires institutionnels dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CAF, MSA, PMI, DRJS), le coût net à charge de janvier à août est de 2 494 €.

DEFIBRILLATEUR : Chaque année en France, des personnes meurent prématurément d'un arrêt cardiaque. Considérant que la commune est en milieu rural, et que les secours mettent du temps à arriver, il est souhaitable d'équiper les lieux publics d'un défibrillateur.

Ainsi, le Comité d'Organisation des Loisirs de Saint Christophe de Double a procédé à l'acquisition de cet appareil qui sera déposé à la Mairie, et mis à la disposition des associations, lors des différentes fêtes et manifestations se déroulant sur le territoire communal. L'achat de ce défibrillateur a été possible grâce à une subvention de 700 € allouée, dans le cadre d'une demande d'intervention du Fonds d'initiatives Locales, déposée auprès de la Caisse locale de Crédit Agricole de Saint Seurin sur l'Isle.



Les conseillers municipaux, l'ensemble du personnel municipal, les présidents d'association, des membres de l'équipe enseignante, ainsi que du cabinet infirmier, tous volontaires, ont participé à une formation aux gestes qui vivent, et à l'utilisation du défibrillateur, dispensée par la Protection Civile du Libournais.

PERSONNEL : Mlles Cécile DEVAURE et Aurore LABRUE effectueront le recensement 2010 de la population. Le contrat de M. Dominique DUBLÉ, agent travaillant au service technique, est renouvelé.

ATESAT 2010 : (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) Considérant l'intérêt pour la commune de Saint Christophe de Double de pouvoir disposer de l'assistance technique de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde, au titre de l'ATESAT, le conseil approuve le projet de Convention avec l'Etat (DDTM) pour l'exercice de la mission pour une durée d'un an, renouvelable deux fois par tacite reconduction pour un montant de 177,92 € par an.

S.I.V.U. : La demande d'adhésion au S.I.V.U. du chenil du libournais formulée par la commune de Roquebrune est acceptée à l'unanimité des membres présents.

LIMITATION DE TONNAGE SUR LA ROUTE DU STADE (V.C. 3) : La circulation des véhicules de poids total roulant autorisé supérieur à 3,5 Tonnes est interdite sauf riverains sur la totalité de la route du stade en raison de l'étroitesse, et de la structure de chaussée.

SEANCE DU 03 MARS 2010

CABINET D'INFIRMIERS : Un avenant au bail de location est établi suite à l'arrivée de Mme Aurélie BEAUDOU qui veut s'installer sur notre commune.

Le cabinet d'infirmiers est composé de :

- Mme SUSANT Corinne,
- Mme HUSSON Marie Christine,
- Mme BEAUDOU Aurélie,
- M. MESNIER David

Ils effectuent les soins à votre domicile comme au cabinet (n°44 Le bourg, derrière la Mairie) toujours sur rendez vous.

Vous pouvez joindre le cabinet au 05 57 49 16 22

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE SERVICES AUX FAMILLES : Dans la perspective d'intervenir en cohérence avec leurs compétences respectives, la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, la Communauté de Communes du Pays de Coutras et les communes du territoire souhaitent passer une Convention, d'une durée de 4 ans, qui constitue un cadre afin de coordonner l'action des acteurs sociaux.

FOURNITURE DE GAZ : Un contrat a été signé avec la Société Antargaz Aquitaine Rhône Gaz 33450 St Loubès, pour la livraison, directement à l'atelier, de bouteilles de gaz butane et propane.

GROUPEMENT DE COMMANDES : La Commune adhère pour 2010 au projet de constitution d'un groupement de commandes entre les communes membres de la CdC du Pays de Coutras pour l'achat de papier photocopieur, d'enveloppes et de pochettes, dans le cadre d'une démarche 'Agenda 21' en faveur du développement durable initiée par le Conseil Général.

SEANCE DU 06 AVRIL 2010

TAUX D'IMPOSITION 2010 : Après avoir délibéré des taux d'imposition applicables en 2010 à chacune des quatre taxes directes locales précédemment étudiés en commission des finances, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux suivants:

Taxe d'habitation :	8.50%
Foncier Bâti :	15.21 %
Foncier non bâti :	44.15 %
Taxe professionnelle :	17.96 %

(Allocations compensatrices versée par l'Etat: 16 963 €)
Il en résulte un montant de ressources de 190 633 €.

FINANCES COMMUNALES :

RESULTATS 2009 : La présentation des comptes administratifs fait ressortir des résultats excédentaires disponibles qui sont reportés sur les budgets 2010 :

1°/ COMPTE ADMINISTRATIF 2009 COMMUNE

Section de fonctionnement

Recettes 452 368.68 € Dépenses 392 243.56 €
Excédent 60 125.12 €

Section d'investissement

Recettes 98 149.25€ Dépenses 127 173.08 €
Déficit 29 023.83 €

2°/ COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Recettes 7 329.43 € Dépenses 5 731.92 €
Excédent 1 597.51 €

Section d'investissement

Recettes 11 062.30 € Dépenses 6 925.60 €
Excédent 4 137.24 €

3°/ C. A. LOGEMENTS SOCIAUX

Section de fonctionnement

Recettes 10 022.04 € Dépenses 1 994.98 €
Excédent 8 027.06 €

Section d'investissement

Recettes 4 030.26 € Dépenses 3 919.57 €
Déficit 110.69 €

COMPTE DE GESTION 2009 : Les comptes de gestion communaux dressés par Jean Raymond COUMES, Receveur, n'appellent ni observation, ni réserve.

Les budgets de la commune sont adoptés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents au niveau des chapitres et des opérations.

Ils s'équilibrent tant en recettes et en dépenses ainsi

1°/ BUDGET PRINCIPAL 2010 :

Section de fonctionnement : 640 000,00 €
Section d'investissement : 550 000,00 €

2°/ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT :

Section d'exploitation : 18 500,00 €
Section d'investissement : 14 900,00 €

3°/ BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX :

Section de fonctionnement : 25 500,00 €
Section d'investissement : 160 000,00 €

AMENAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE ET DU CARREFOUR DU BOURG – AVENANT N°1 :

S'agissant du marché en cours avec l'entreprise LAURIERE des travaux supplémentaires de sécurisation du carrefour de l'école sont imposés par le Centre Routier Départemental du Libournais. Ces travaux consistent à poser et transformer des regards et dauphins pour le captage des eaux pluviales, puis à réaliser une poutre de rive en grave calcaire et grave bitumée complétés par la réalisation de couche d'imprégnation. Le marché est en conséquence augmenté de 17 909.93 € T.T.C., et s'élève à 103 519.61 € T.T.C.



Les aménagements réalisés ont permis la création de places de parking devant l'école et sur la place centrale.

INDEMNITE DE STAGE : La Mairie accueille parfois des élèves en stage d'application du milieu professionnel, par convention signée avec les Etablissements d'enseignement du secteur. Une indemnité pourra être versée aux élèves au terme de leur stage conformément aux dispositions des textes réglementaires et dans la limite des crédits prévus.

SEANCE DU 1^{er} JUIN 2010

F.D.A.E.C. : M. Pierre BARRAU, Conseiller Général du canton de COUTRAS, envisage l'attribution à notre commune de la somme de 16 908.58 € qui sera affectée à des travaux sur la voie n° 8 du Frappier au Ronzeau.

PROFIL DE BAIGNADE : Les profils de baignade sont des documents qui permettent de recenser, identifier, et étudier les sources et flux de pollution impactant les eaux de baignade, ainsi que de définir les mesures de gestion prises pour éviter, réduire et éliminer ces sources de pollution. Sur demande de l'Agence Régionale de Santé de la Gironde (ex-DDASS), la baignade a été interdite au centre nautique pour la saison 2010. La réouverture éventuelle de la baignade, en application du décret 2008-990 du 18 septembre 2008 relatif à la gestion de la qualité des eaux de baignade, est conditionnée à la réalisation du profil de l'eau de baignade, prévu à l'article L.1332-3 du Code de la Santé publique et à sa transmission au Préfet au plus tard le 1^{er} février 2011. Aussi, une consultation a été lancée pour la réalisation de cette étude. Parmi les prestataires consultés, la Lyonnaise des Eaux - Centre Régional Guyenne & Rivages Pro Tech ont fourni l'offre présentant le meilleur rapport prix/prestation axée autour de deux phases :

I - Surveillance estivale de la qualité de l'eau vis-à-vis des cyanobactéries, du phytoplancton et des macros algues

❖ II - Elaboration du profil d'eaux de baignade.

Le coût relatif à cette mission s'élève à : 14 360 € H.T., soit 17 174 € T.T.C.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne apporte un soutien technique, et une aide financière de 50 %.

REHABILITATION DE LA MAIRIE (TOITURE, FACADES & ESPALANADE : La DDTM (ex-D.D.E.) a fait savoir qu'elle n'assurera pas la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la place de la Mairie comme prévu initialement, aussi cette mission est confiée à M. Frédéric AUTIER, Architecte, par avenant au marché de maîtrise d'œuvre du 15/12/2009, en vue de procéder à la réalisation des travaux de réfection des façades, de la toiture, de la mise en accessibilité de la Mairie, et du bâtiment annexe (ancienne maison d'océsaine), prévus dans le cadre de la 3^{ème} année de la Convention d'Aménagement de Bourg.



La façade réhabilitée de l'ancienne maison d'océsaine, contigüe à la Mairie - Une partie du rez-de-chaussée a été transformée par la commune en 2009, en Cabinet Infirmier

Les marchés de travaux ont été attribués comme suit :

N° de lot	CORPS D'ETAT - Entreprises	Montant TTC
○ Lot 01 : Gros œuvre	SODECO	21 320,85 €
○ Lot 02 : Charpente/Couverture	MARSANT	19 764,74 €
○ Lot 03 : Menuiseries Ext.	DUPOUY	10 116,20 €
○ Lot 04 : Peinture	LAGORCE	11 049,55 €
○ Lot 05 : Voirie VRD	LAURIERE	27 750,06 €
○ Le montant des honoraires s'élève à		13 779,00 €



Les travaux en cours ont pour but une mise en valeur de la Mairie afin d'assurer une meilleure visibilité depuis la voie publique par l'affirmation de son caractère d'édifice public.

SATESE : Le Conseil Général a créé un service d'assistance technique, le SATESE, avec pour mission de vérifier le bon fonctionnement des stations d'épuration du Département. Une convention signée le 17/09/99 de soutien technique apportée par le Département de la Gironde permet au SATESE d'effectuer deux visites analyses et bilans par an des bassins de lagunage.

En application de la LEMA (Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques) et de son décret d'application n° 2007-1868 du 26 décembre 2007, le SATESE propose, à ce jour, de nouvelles missions :

- L'assistance au service d'assainissement collectif pour le diagnostic, et le suivi régulier des systèmes d'épuration des eaux usées, dont le contrôle annuel réglementaire de l'auto surveillance
- La validation et l'exploitation des résultats du diagnostic pour évaluer et assurer une meilleure performance des ouvrages.

LOYERS: Les loyers des logements situés dans l'ancien presbytère sont augmentés de 0.11 % au 1^{er}/07, et fixés à 462.16 €. pour le logement situé n° 50, Le Bourg et à 383.19 € pour celui du n° 51.

SPANC DE LA VALLEE DE L'ISLE: Le conseil accepte l'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2011 de LE FIEU au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Vallée de l'Isle pour la compétence Assainissement Non Collectif.

TRANSFERT DE BIENS A L'AFR: Le bureau de l'Association Foncière de Remembrement de St Christophe de Double, a, dans sa délibération en date du 11 mai 2010, demandé sa dissolution et proposé que :

- Les équipements réalisés par l'Association Foncière soient incorporés dans le patrimoine communal
- Les avoirs financiers de l'association foncière soient attribués à la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte :

- Que les équipements, soit 49 Ha 37 a 47 ca, de chemins, fossés, et autres biens, soient incorporés dans le patrimoine communal, les chemins d'exploitation étant intégrés au réseau des chemins ruraux en application de l'article R.123-16 du code rural ;
- Que les avoirs de l'association foncière soient versés à la commune.

Le transfert des biens de l'AFR à la Commune de St Christophe sera prononcé par arrêté préfectoral.

SEANCE DU 03 AOUT 2010

A.S.A. DFCI: L'Association Syndicale de Défense des Forêts Contre l'Incendie verse à la commune une redevance forfaitaire de 1 300 € par an en contrepartie des travaux de secrétariat et de comptabilité de l'ASA assurés par Martine Lecoulex, Secrétaire de Mairie.

URBANISME: Un avis favorable est donné à la demande de permis de construire pour une maison d'habitation déposée par M. Julien BERJONNEAU et Melle Fanny BROUSSARD, lieu dit Le Grand Chemin.

PRIX ET QUALITE DE L'EAU ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT: Le rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le S. I. A. d'Eau de la Vallée de l'Isle de Saint Médard de Guizières, et sur l'assainissement dont la gestion administrative, et l'entretien du réseau et du lagunage, sont assurés par les services municipaux, est consultable en Mairie.

VOIES COMMUNALES: L'entreprise LAURIERE est retenue pour effectuer des travaux de revêtement sur les V.C. n° 8 du Frappier au Ronzeau, et n° 9 du Pin à Fenouil.- Coût: 92 833 € TTC - financés par le FDAEC, le FDAVC, à hauteur de 26 600 €, alloués par le Conseil Général de la Gironde, et 49 925 € de part d'autofinancement. La maîtrise d'œuvre sera assurée par Azimut pour un montant d'honoraires de 3.2% (3 686€).

AFFAIRES SCOLAIRES:

MOBILIER: Cette année encore, de nouveaux bureaux ont été achetés pour les enfants - coût : 1 029.75 €.

RESTAURATION SCOLAIRE: Une convention signée avec la société « AGAP » va permettre de bénéficier gratuitement des conditions tarifaires négociées pour nos achats, et de la validation des menus de la cantine par une diététicienne diplômée.

CANTINE SCOLAIRE: Le prix des repas pris à la cantine scolaire est fixé comme suit :

Enfants 1.70 € & Adultes 3.40 €

Mme Suzette ANDRIEUX et Mme France CHAMBRIER sont recrutées pour assurer les services périscolaires de restauration, car, et garderie.

ECOLE MULTI-SPORT: Le coût de financement de l'E.M.S. pour 2010-2011 est de 2 222 €.

Les cycles de découverte - initiation programmés sont : Athlétisme, Jeux traditionnels, Basket, Roller, Tennis - Badminton, Rugby et Base Ball.



L'Ecole Multi-Sport est encadrée par Céline DUCOURTIOUX, salariée d'Emploi Loisirs Girond

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2010

REALISATION D'UN PRET DE 80 000 € : Le Conseil Municipal, vote la réalisation à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTE d'un emprunt de 80 000 € destiné à financer les travaux d'investissement 2010 (Travaux de voirie, réhabilitation des façades de la Mairie, et de l'ancienne maison diocésaine, et de l'Esplanade de la Mairie). Cet emprunt aura une durée de 8 ans – Taux : 2,49%.

PLAGE ET BAIGNADE AU CENTRE NAUTIQUE:

1°/ Rapport sommaire d'activité : La plage constitue un point d'attrait privilégié du centre nautique. Cependant, en 2010, la baignade a été interdite sur demande de L'Agence Régionale de Santé – Délégation Territoriale de Gironde - dans l'attente de la production du profil de vulnérabilité de l'eau de baignade : outil de prévention des risques sanitaires et d'amélioration de la qualité des eaux de baignade.

Pendant l'été, malgré l'absence de l'activité baignade, les structures communales et communautaires (ALSH, PRJ, Office de tourisme...) ont profité régulièrement de ce site dans le cadre de leurs activités. Diverses manifestations ont attiré un public nombreux : cinéma de plein air, précédé de la diffusion d'un film réalisé par le Service Jeunesse de la CDC, fête de la chasse organisée par l'A.C.C.A., feu d'artifice sur le lac lors de la fête locale, etc. Tout au long de l'année, des familles de l'ensemble du Pays de Coutras, et de ses environs, peuvent profiter du site et de ses aménagements, et apprécier le caractère naturel et préservé de ce lieu, libre d'accès au public.

2°/ Bilan financier :

Le bilan financier fait ressortir l'attribution par le conseil communautaire, sur le budget annexe « Office de tourisme communautaire » d'un fonds de concours de 5 000 € pour participation aux frais de fonctionnement, et d'autre part une subvention allouée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne de 7 180.00 € ; Il en résulte un financement propre de la commune de 15 396.00 €.

Ainsi, le bilan financier de l'activité plage et baignade du centre nautique s'équilibre en fonctionnement, en dépenses et en recettes, à la somme de 27 575 €, pour l'année 2010.

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2010

OPERATION PALULOS SUR LES ANCIENS LOGEMENTS DE FONCTION DE L'ECOLE :

Une mission de diagnostic pour la rénovation de deux logements sur le site de l'école est confiée à M. JETIER, Architecte, afin de connaître l'état du bâtiment et la faisabilité d'une opération de réhabilitation. Coût estimatif : 3 058.29 € T.T.C.

LE PETIT DOUBLEAUD : La candidature de Madame Sandrine GODET est retenue en vue d'exploiter le snack de la plage pendant l'été 2011 moyennant une redevance de 6 400,00 € charges en sus.

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2010

CREATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD LIBOURNAIS ISSUE DE LA FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DU LIBOURNAIS, DU CANTON DE GUITRES ET DU PAYS DE COUTRAS :

Considérant que le territoire des communautés de communes du Libournais, du Canton de Guîtres et du Pays de Coutras est structuré par un réseau de villes en liaison avec la ville centre, Libourne, et appartient à un même bassin de vie constitué par l'ensemble des 32 communes qui s'y rattachent, le long d'un axe représenté par les vallées de l'Isle/Dronne et l'A89 ; Le Conseil municipal décide, à la majorité (10 voix pour, 2 Contre, 2 abstentions) :

- d'approuver le document « d'engagement communautaire » qui décrit les principes et engagements fondateurs du projet de fusion reprenant l'intégralité des compétences des trois communautés de communes souhaitant fusionner ;
- d'approuver le périmètre déterminé par l'arrêté préfectoral en date du 20 septembre 2010 ;
- d'approuver les modalités de répartition des sièges au sein de l'EPCI fusionné et le projet de statuts
- Désigne Melle Renée HURTAU, délégué titulaire et M. Jean-Marie MESNIER, délégué suppléant.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT INSEE : La population totale de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010 est de **660 habitants**. Le total des logements d'habitation est de 342, dont 61 logements occasionnels, secondaires ou vacants.

RAYON DE SOLEIL DE LA DOUBLE : Mme Isabelle GIRET a créé un service d'aide à domicile - Tél : 06 32 08 18 40 ou mail : isabellegiret33@sfr.fr

CONSTRUISONS ENSEMBLE UN CENTRE SOCIOCULTUREL SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE COUTRAS : Pour donner votre avis, partager, participer au projet - Contact : 0540082646 ou veronique.sergent@pays-de-coutras.com

SMICVAL : Les calendriers de collecte de déchets ménagers pour l'année 2011 seront disponibles sur le site internet www.smicval.fr - <http://www.smicval.fr>
Pour plus de renseignements Tél : 05 57 84 74 00.

VIE AGRICOLE

COOPÉRATIVE VINICOLE ROY GALANT

Jean-Jacques RESSE, Président, ☎ 05 57 69 51 09

Déclaration de récolte 2010 :

8 045 hectolitres pour 133 hectares répartis sur une dizaine de communes voisines et 30 sociétaires.



Tous nos remerciements aux gérants du snack 'Le Petit Doubleaud', et du 'Restaurant La Forêt', qui font confiance à la Cave pour leur approvisionnement.

Le chai est ouvert pour la vente les :

MARDI & VENDREDI de 8 H - 12 H et 14 H - 18 H
Et le SAMEDI MATIN de 8 H - 12 H

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! Pourquoi ne pas régaler vos invités ou simplement faire un cadeau à vos proches ? Voici quelques idées :

MARCHE HEBDOMADAIRE :

Tous les lundis matin, le stand de Rose et Steph, fruits et légumes, est présent sur la place du Bourg.

Pour les fêtes, des corbeilles de fruits et légumes spécialement préparées sont à votre disposition.

Vous pouvez solliciter une livraison ou préparer votre commande au ☎ 0629385295 ou 0667398335

Ferme de Marie-France & Patrick PILLET - 4 Beytour St Christophe de Double tel/fax: 05.57.69.52.36

- ❖ **Produits frais à cuisiner soit même:** Canards gras avec foie: 6.40 € le kilo - Canards sans foie: 4.40 € le kilo - Magrets: 14 € le kilo
- ❖ **Produits cuisinés emballés sous vide:** le magret fumé ou séché: 3.90 € les 100 g - la cuisse confite: 3.10 pièce
- ❖ **Les conserves:** le bocal de 300g de foie gras: 29.70 € - le cou de canard farci au foie gras: 8.15 € - le pâté de foie: 5.95 € les 140 g - les rillettes: 2.90 € les 200g - les grattons: 2.40 € les 200g - le civet: 6.50 € les 750g

Ferme de Philippe SUSANT - 25 La Chaix

St Christophe de Double tel : 06 82 61 13 17

- ❖ **VOILAILLES DE LA GRANDE CHAUX**
Poulets, Pintades, Dindes sur commande

Ferme de Elisabeth et Eric GUTTIERREZ - 26 La Chaix

- ❖ **BERGERIE DE LA GRANDE CHAUX**
Producteurs fromagers - tél : 05 57 69 07 74
Fromage de brebis - agneau de lait

DISTINCTIONS

MEDAILLES DU TRAVAIL :

Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde a accordé, la MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL aux personnes dont les noms suivent :

- ❖ Médaille ARGENT à :
✚ M. Pierre LEFEBVRE 'La Grande Pièce'
- ❖ Médaille VERMEIL à :
✚ M. Jean-Luc PARET 'Le Grand Chemin'
- ❖ Médaille d'OR à :
✚ M. Claude CARTEAUX domicilié 'Bonneau'
✚ M. Jean-Michel FURET 'Le Frappier'

Félicitations pour ces nombreuses années de dévouement et de labeur.

Association des Décorés du Travail

André DUTOIR, Président, ☎ 06 19 56 51 21



Le 2 mai 2010, l'Association des Décorés du Travail Coutras-Guîtres a tenu son assemblée générale en Mairie en présence de responsables départementaux et nationaux et de M. Pierre BARRAU Conseiller Général du Canton de Coutras



A cette occasion, la Médaille d'honneur du Travail échelon Or a été remise à M. Claude CARTEAUX, et la Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon Argent, par Melle HURTAU à Mme LECOULEUX

L'effectif de notre école ne cesse de croître, il est désormais de 62 élèves.

En cette nouvelle année scolaire, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante, Mlle Puysegur Fanny qui a pris en charge les élèves de GS, CP et CE1. Nous souhaitons également la bienvenue à tous les nouveaux élèves de l'école (PEREZ Lorenzo, PEREZ Florian, PEREZ Amandine, LEFEBVRE Nathan, LEFEBVRE Clément, ESSABAR Sihame, BINVENU Louise, PHILLIPS Maxence, MARCERON--ARNAUD Lou-Ann, DAUNIS Pauline, MICHELET Zoé, DEVEIL Mattéo, FAUDRY Ambre, CAPDEVILLE Nathan, ARNAUD Kelly, MARCHIORO Lisa).

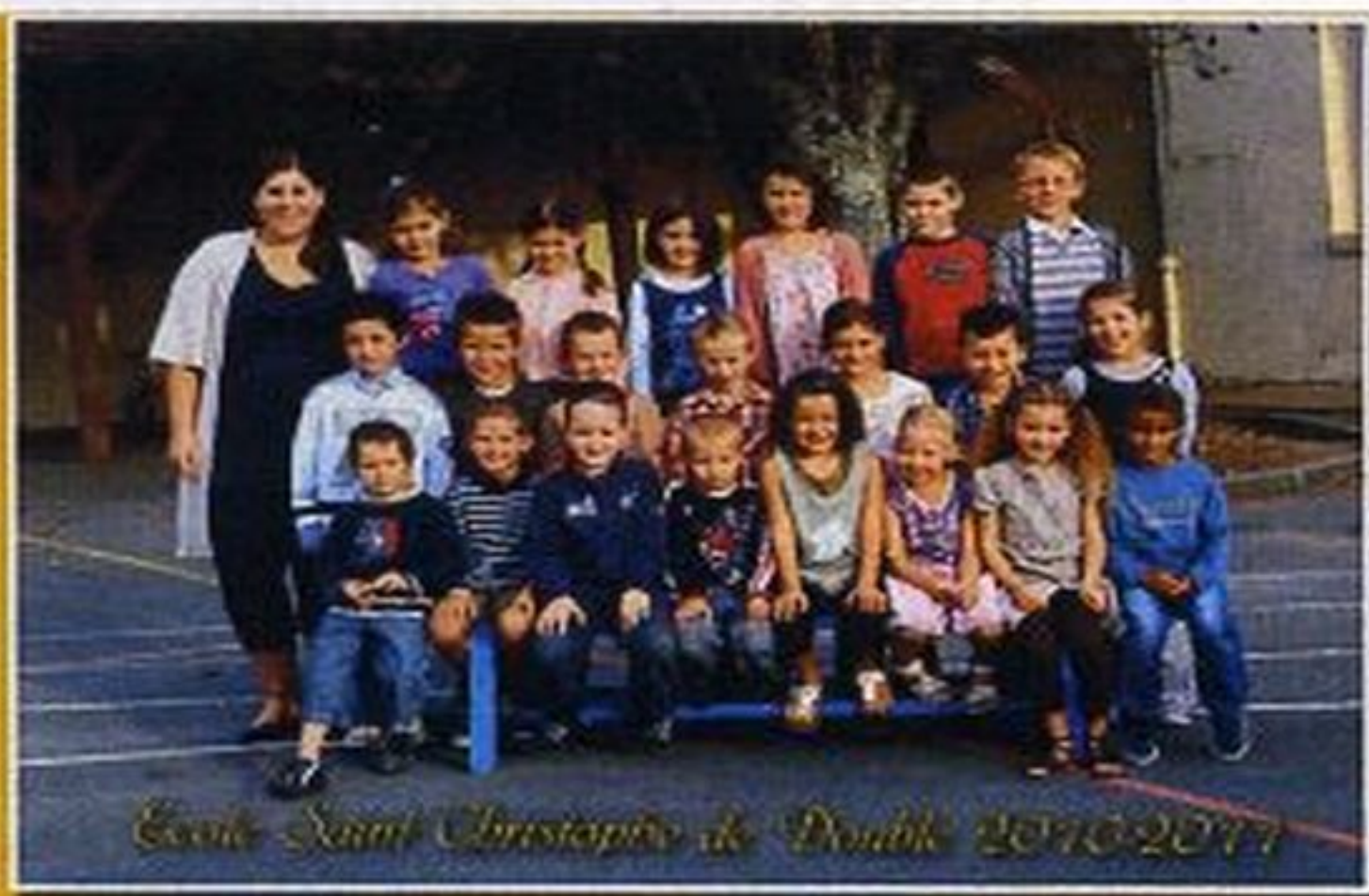
La nouvelle répartition pédagogique est la suivante :

- Classe de PS, MS et GS : Mme MARCHESSEAU Sabrina
- Classe de GS, CP et CE1 : Mlle PUYSEGUR Fanny
- Classe de CE2, CM1 et CM2 : Mlle DUBEAU Coralie

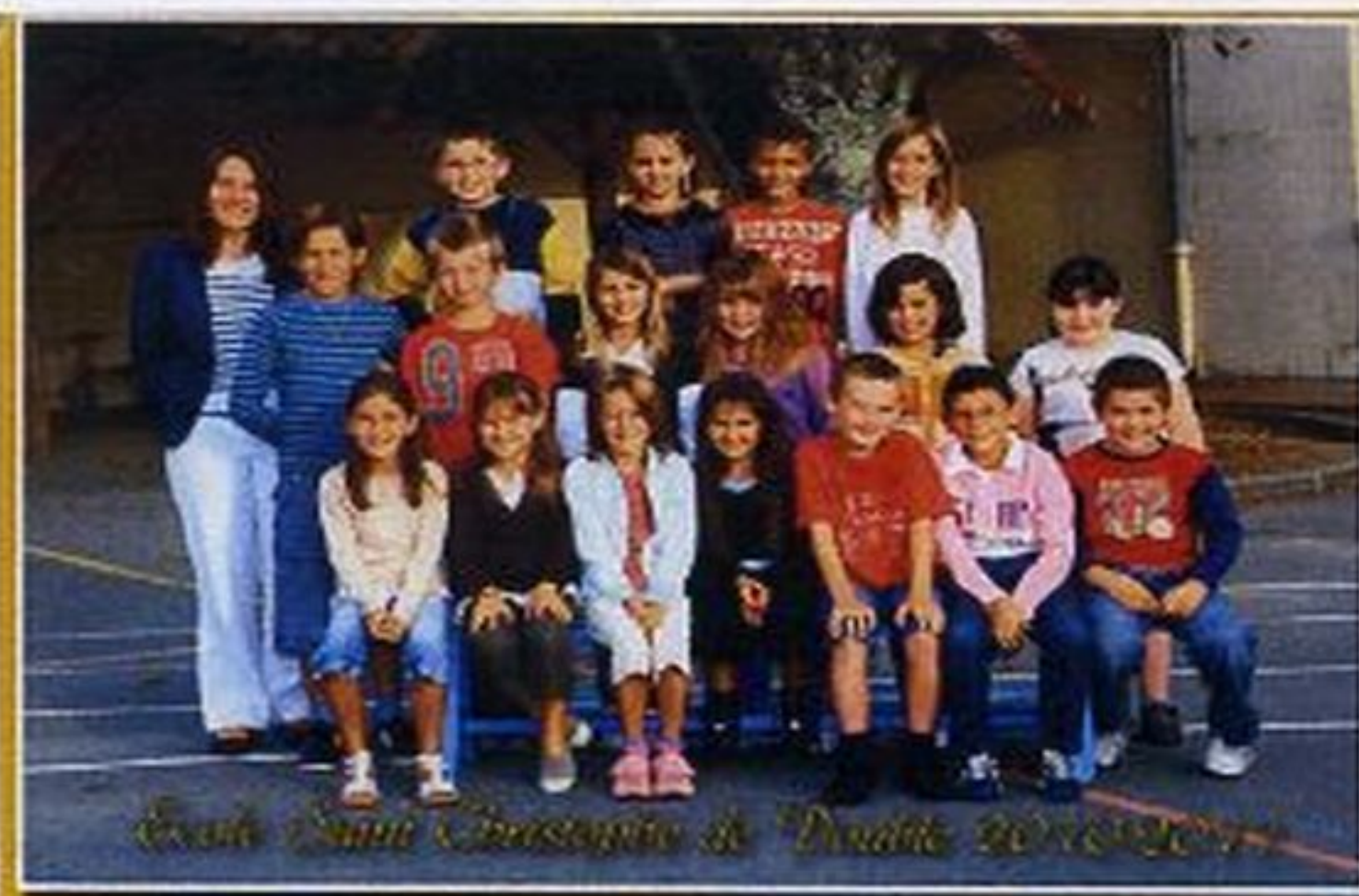
Lors du 1^{er} trimestre, tous les élèves de GS/CP et CE1 ont pu bénéficier d'un cycle natation à la piscine de Saint Seurin sur l'Isle. Pour clore le trimestre, « l'arbre de Noël » aura lieu vendredi 17 décembre en fin d'après-midi, il est organisé en collaboration avec l'association de parents d'élèves (conseil local FCPE). Si tous les élèves de l'école ont été sages, le Père Noël leur fera peut-être une petite visite avant de reprendre sa tournée. Nous rappelons que l'école bénéficie de services périscolaires : cantine, garderie et ramassage scolaire.



Classe de PS/MS/GS :



Classe de GS/CP/CE1



Classe de CE2/CM1/CM2

Les enseignantes souhaitent de Joyeuses Fêtes aux enfants et aux familles de Saint Christophe de Double.

ÉTAT CIVIL

1. Carnet Rose :

- Le 23.12.09 - DUPLACIEUX Dorian Paul Daniel
Pierre 7 Les Vallons
Le 22.01.10 - BERTET Jade 3 Beauregard
Le 10.02.10 - MOULY Paul Bruno 18 Pinceguère
Le 11.07.10 - ZAFISOAVAVY--DONATIEN Yoann
Jeyseann 4 La Chaux
Le 08.07.10 - MICOINE Arnaud Augustin 51 Le Bourg
Le 10.09.10 - BOUSCASSE Mailow Pascal 66 Le Bourg
Le 14.11.10 - MARCERON--ARNAUD Matthis Léo et
MARCERON--ARNAUD Sasha Thiméo 11 Le Barrail
Le 01.12.10 - LECRON Romane 39Bis Le Bourg

2. Mariages :

- Le 17.07.10 - COUDURIER Christophe
et PAPILLAUD Laure Marie Monique 'Geneste'
Le 08.08.10 MICHAUD Pierre
et PILLET Fanny 'Beytour'

*Félicitations aux heureux parents et aux nouveaux
époux. Nos meilleurs vœux ainsi qu'à leur famille.*

3. Décès :

- Le 21.12.09 - RINGUET René Adhémar '
"Le Grand Cerisier"
Le 02.02.10 - PREVOST Raymond 'Le Limousi'
Le 31.03.10 - MOULINIER Christian Guy 'Le Bourg'
Le 12.05.10 - WAST Paul 'Le Pin'
Le 19.09.10 - PRADIER née PHILIP Isabelle
Henriette - RPA Moulin Neuf
Le 09.10.10 - MARTAUX née QUIMFE Christine
Florence 'Le Grand Bardou'
Le 09.10.10 - GRELET née BARTEAU Georgette
Armande Berthe Garbielle 'Serpe'
Le 09.11.10 - ROUSSEAU née GRENIER Micheline
'Les Etangs'

*La Municipalité adresse ses très sincères
condoléances à leur famille et amis.*

VIE PAROISSIALE

La communauté paroissiale a accueilli de
nouveaux baptisés :

- Adrien TRUFFANDIER le 6 Juin 2010
- Nolan LANDON le 6 Juin 2010
- Gwendoline LACHAUD le 17 Juillet 2010

Laure Marie PAPILLAUD et Christophe COUDURIER
se sont donné le sacrement de mariage le 17 Juillet
2010, qu'ils soient assurés de nos meilleurs vœux.

La messe de Noël aura lieu :

Le vendredi 24 décembre à 21 H à Les Eglisottes,
Et à 21 H 30 à St Seurin sur l'Isle
Le samedi 25 décembre à 11 H à Coutras,
Et à 10 H à St Antoine sur l'Isle

INFORMATIONS :

- pour une préparation au baptême ou au mariage,
- pour une inscription à la catéchèse,
- pour une visite à un malade,
- Vous pouvez prendre contact avec le prêtre M.
L'abbé VRIGNAULT, responsable du secteur, au 10
rue Gambetta 33230 COUTRAS Tel 05 57 49 04 79

Le 4 Juillet 2010. Messe de la SAINT-HUBERT



*Lors de la fête de la chasse, le père Vincent
LAMARQUE a célébré la messe sur le site du centre
nautique en présence des chasseurs avec leurs meutes
et de nombreuses personnes venues à cette occasion.*



*Les cors de chasse charentais 'Le Rallye Fond du
Loup Vallier' et la chorale de Coutras ont animé la
cérémonie de la Saint Hubert qui fut très recueillie.*

Joyeux Noël et Bonne Année

VIE ASSOCIATIVE

Comité D'Organisation Des Loisirs

Alain ARNOUD, Président, ☎ 05 57 49 50 41

Bilan de la pêche :

Le nombre des différentes cartes vendues au cours de la saison 2010 est sensiblement le même que l'année passée : 15 cartes week-end et 43 cartes journalières à la truite, 21 cartes annuelles hors commune, 20 cartes annuelles communales, 2 cartes hebdomadaires, 111 cartes à la demi-journée, 95 cartes journalières. Cette recette générale s'élève à 3 542 €.

Enduro de pêche à la carpe des 16, 17 et 18 Avril 2010.

Il a réuni dix équipes de deux pêcheurs :

Equipe gagnante : DUMON Emmanuel et DURAN Pascal de Bergerac, 2 prises 14,200 Kg et 10,00 Kg soit 24,200 Kg

2^{ème} : VASSE Dominique et GARCIN Christian de la Roche Chalais 2 prises 14,7 Kg et 9,200Kg soit 23,900 Kg.

3^{ème} MAGARDEAU Frédérique et SAUVANIER Alain de Belvès de Castillon 2 prises 11,6 Kg et 10,1 Kg soit 21,7 Kg

4^{ème} SCAPOLLO Lionel et LASFAS Nicolas de Saint Michel de Rivière 2 prises 11,1 Kg et 7,00 Kg soit 18,100 Kg

5^{ème} GUELLARD Jean Pierre et Michel, 1 prise de 14,5 Kg

Enduro de pêche à la carpe des 17, 18 et 19 Septembre 2010 :

Equipe gagnante : MALAISE Mickaël et RONGIERAS Ludovic de Saint Christophe de Double 3 prises 10,500 Kg, 10,900 Kg et 11,600 Kg soit 33 Kg.



L'équipe de Mickaël Malaise a remporté l'enduro de pêche

2^{ème} ANGLADE Jean Louis et Guillaume de la Roche Chalais 4,500 Kg, 8,00 Kg et 8,800 Kg soit 21,300 Kg

3^{ème} GEORGET Ludovic et Teddy de Saint Michel de Leparon, 2 prises 7,180 Kg et 8,600 Kg soit 15,780 Kg

4^{ème} BOYE Xavier et TAUPY Cédric de Saint Michel de Leparon 1 prise de 11,600 Kg

5^{ème} BINOT Jean Luc et Jérémy d'Abzac, 1 prise de 8,4Kg.



L'enduro de pêche a réuni neuf équipes de deux pêcheurs

Empoisonnement : Pour la saison 2011, il a eu lieu le 25 Novembre 2010,

- 220 Kg de gardons 2/3 étés
- 75 Kg de tanches 3 étés 200 à 500 gr
- 75 Kg de carpes écailles
- 50 Kg de carpes reproducteurs sélectionnées

Le week-end pêche à la truite sera les 5 et 6 Mars 2011 à 8 heures. La réouverture de la pêche aura lieu le Samedi 19 mars 2011 à 7 heures,

1^{er} Enduro à la carpe les 15, 16, et 17 Avril,
2^{ème} Enduro à la carpe les 16, 17 et 18 Septembre.

ANIMATIONS 2010

Le comité des loisirs a organisé deux soirées : Jimboursa, cassoulet et une soirée entrecôte en association avec les Boulistes de la Double.

A chacune de ces soirées entre 80 et 160 personnes étaient réunies et l'ambiance était très conviviale. La soirée Feu de Saint Jean avec Paëlla n'a pas eu lieu (manque d'inscription).

FETE LOCALE des 17 et 18 JUILLET 2010

La fête locale a été une réussite. En effet, dès le samedi après-midi, un grand nombre de joueurs de pétanque se sont retrouvés pour disputer le concours réservé aux licenciés du Club. En soirée, de nombreux convives étaient présents pour partager le repas champêtre organisé par le Comité d'Organisation des Loisirs en partenariat avec les Boulistes de la Double. Le dimanche, le vide grenier, avec 86 exposants sur 350 mètres linéaires a attiré un public nombreux, qui a pu visiter, par la même occasion, les expositions d'insectes, découvrir les réalisations des associations, démonstration de dentelles aux fuseaux, patchwork et admirer l'exposition de tableaux de peinture. L'après-midi, sous un soleil de plomb, 97 coureurs participaient à la course UFOLEP, sous le contrôle du club cycliste Saint-Seurin.

Vers 23 heures, le feu d'artifice offert par la municipalité, clôturait ces deux jours festifs.

Le Comité d'Organisation des Loisirs tient à remercier tous les bénévoles très actifs qui ont donné de leur temps et ainsi contribué au succès de notre fête locale.



Le stationnement de voiture à contresens de la course est toujours un danger pour les coureurs cyclistes UFOLEP

Calendrier 2011 des soirées & animations prévues :

- Le 12 Mars 2011 : soirée Jimboursa salle polyvalente
- Le 18 Juin 2011 : feu de la Saint Jean (soirée à déterminer)
- Les 16 et 17 Juillet 2011 : fête locale avec soirée entrecôte le samedi 16 Juillet
- Le 22 Octobre 2011 : soirée à déterminer (couscous ?)

Le Comité présente à toutes et à tous ses Meilleurs Vœux pour cette année 2011

LE BUREAU

Club des Amis du 3^e Age

Yves GUILLON, Président, ☎ 0557495426

Le club des Amis du 3^e âge s'est réuni le Samedi 6 Mars pour tenir son Assemblée Générale en présence de Renée HURTAU, maire.

Après le mot de bienvenue du Président Yves GUILLON, la secrétaire Huguette GUILLON présente les comptes-rendus habituels qui sont approuvés à l'unanimité.

La trésorière, Marie Thérèse LAFAYE dresse le bilan financier dont le solde est positif.

Le bureau reconduit pour un an compte une nouvelle secrétaire adjointe, Paulette GODRIE.

Mme le Maire adresse ses compliments à tous les membres actifs (50 adhérents) et les assure de ses encouragements et de son soutien.

L'après-midi se poursuit par la traditionnelle réunion bimensuelle, lieu d'échanges, de distractions et d'amitié.

En ce qui concerne les activités, le président précise que les réunions mensuelles ont lieu le premier samedi du mois et le troisième jeudi de 14 H à 18 H.

Au cours de chaque rendez-vous, vous pouvez pratiquer des jeux de société et partager un bon goûter. Les repas proposés durant l'année dans les restaurants de proximité sont toujours très appréciés : C'est une grande joie de nous retrouver tous.



Le 22 Août 2010, le club a fêté au restaurant « la Forêt » 65 ans de mariage de M. Mme Yves et Huguette GUILLON.

Au nom du conseil municipal, Mme le Maire a offert un bouquet de fleurs accompagné d'un message de félicitations, pour le témoignage d'une longue vie commune. Elle les a remerciés de leur dévouement en leur souhaitant une bonne santé pour continuer à passer des jours heureux et à partager leur joie de vivre. Très émus, M. et Mme GUILLON ont exprimé leur reconnaissance et formulé un vœu « Notre club est ouvert à tous, venez nous rejoindre ».

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Le Président et Le Bureau

F. N. A. C. A.

Jean PISARSKI, Président, ☎ 05 57 69 60 59

Chargé de secteur « LIBOURNAIS »,

Vice Président Départemental Anciens combattants Algérie, Maroc et Tunisie

Festivités 2011 prévues: repas dansant à SAINT ANTOINE SUR L'ISLE, le Dimanche 20 mars 2011

Le Comité FNACA présente à toutes et tous, ses vœux, les plus sincères, pour cette Nouvelle Année 2011

Association Communale de Chasse Agréée

Mickaël MERCIER, Président, ☎ 05 57 49 60 89

Une REUSSITE !

L'ACCA a organisé sa 1^{ère} Fête de la chasse les 3 et 4 juillet 2010. Cette fête fut une grande aventure, 100% positive, qui n'aurait pu se réaliser sans l'investissement des membres du bureau, de tous les chasseurs de l'ACCA de la commune et hors commune, tous coopérants et investis dans l'organisation et le déroulement de la fête. Donc merci à tous !



Plusieurs stands étaient présents dont celui de J.P. MERCIER où un panneau indiquait : « Envahis par les lapins ? Contactez popol33230@hotmail.fr ou 0557495224 »

Nous remercions également la mairie, le gérant du camping La Forêt pour le prêt de l'emplacement ainsi que M. MALAISE Didier pour la mise à disposition de la prairie où se déroulèrent les démonstrations canines. Le repas fut apprécié de chacun. A la vue de ce succès, je vous donne donc rendez-vous le premier week-end de juillet 2011 pour notre deuxième Fête de la chasse et au banquet le samedi soir.



Pour notre commune, la population de grand gibier est toujours très active, seule une légère baisse de la présence du chevreuil est constatée.

Tout nouveau propriétaire d'une surface de bois de plus de 10 hectares est prié de se rapprocher de moi-même, ou d'un membre du bureau, pour se faire connaître.

**L'ACCA de St Christophe de Double vous souhaite
De Joyeuses Fêtes et une Bonne Année 2011 !!!**

GROUPEMENT DE PROPRIETAIRES FORESTIERS

Jean Pierre BLANCHIER, Président, ☎ 055695789

Créé le 11 Octobre 2004 cette association qui regroupe les communes de Les Eglisottes et Saint Christophe de Double a pour objectif de défendre les droits des propriétaires forestiers contre les abus, les actes d'incivilité, le non-respect de la propriété privée. La forêt étant un bien privé il est interdit de pénétrer sur une parcelle de bois sans l'autorisation de son propriétaire qui, rappelons-le, est imposable au titre des impôts fonciers et de la défense contre les incendies.

Une réglementation pour conforter les droits des propriétaires :

↓ art.547 du code civil : « Les fruits naturels (tels que champignons, châtaignes) appartiennent au propriétaire par droit d'accession ». La cueillette sans accord est interdite.

↓ Art.552 du code civil : « La propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous »

↓ Art. 549 du code civil : « Le simple possesseur ne fait les fruits siens que dans le cas où il possède de bonne foi. Dans le cas contraire il est tenu de restituer les produits avec la chose au propriétaire qui les revendique ».

↓ Art. 331-2 du code forestier : « La coupe ou l'enlèvement d'arbres (de Noël) ayant 20 centimètres de tour est puni d'une amende de 45 000 € »

Les personnes peu scrupuleuses qui prennent la forêt pour une déchèterie ou un WC sont elles aussi répréhensibles. Elles sont susceptibles de faire l'objet d'une amende, par l'un des gardes du groupement sur les parcelles des propriétaires adhérents, pouvant aller jusqu'à 135 €

Afin de pouvoir surveiller les parcelles des 63 membres qui adhèrent au GFP, la Sous-préfecture de Libourne a renouvelé l'agrément des trois gardes pour une durée de cinq ans.

L'association est indépendante et privée (pas d'autorisation à demander en Mairie). Elle ne souhaite aucune subvention.

Par application du décret préfectoral du 11 juillet 2005, la circulation dans les espaces exposés des communes forestières est réglementée en fonction du niveau d'alerte. Il convient en outre de préciser que les propriétaires forestiers n'ont pas obligation de clôturer ou de mettre des panneaux pour interdire l'accès aux parcelles forestières.

Le Président et son bureau

Moto Club Coutrillon

Pascal Yvres, Président, ☎ 06 12 43 34 07

Site internet [www/motoclubcoutrillon.com](http://www.motoclubcoutrillon.com)

Aucune compétition n'est programmée pour 2011. Le club prévoit de refaire la piste de moto-cross avant de déposer la demande de renouvellement de l'homologation du terrain auprès de la Préfecture.

Association de Parents d'Elèves

Stéphanie MALAISE, Présidente, ☎ 0648778889

Déjà une année vient de s'écouler et l'association existe encore pour soutenir l'école et permettre aux enfants de la commune de participer aux activités proposées.

Cette année l'association a investi dans des tricycles, des ballons, des cordes à sauter, mais le plus gros investissement fut le voyage scolaire.

Un généreux donateur nous a permis d'acheter des dictionnaires grâce à sa participation.

Un spectacle a été offert aussi pour tous les enfants début janvier. Le spectacle a ravi les petits, mais aussi les grands.

Le bureau tient aussi à remercier les habitants de la commune pour leur participation à Halloween.

L'opération « chocolats » fut un réel succès, grâce à vous. Merci.

Cette année, beaucoup de nouveaux parents ont souhaité s'investir pour que l'association fonctionne encore mieux.

Nouveau bureau :

Présidente :	MALAISE Stéphanie
Vice-présidente :	BENOTEAU Laetitia
Trésorière :	SALLES Edith
Trésorière adjointe :	ESPAGNET Aurore
Secrétaire :	LANDON Bettina
Secrétaire adjointe :	CARTEAUX Céline
Membres actifs :	COEFFE Sophie, BERTRAND Stéphanie, ARNAUD Emeline

Nous tenons aussi à remercier la commune pour le prêt de la salle et bien entendu nos maîtresses sans qui rien ne serait pareil, ainsi que le personnel communal pour son aide.

DATES DES MANIFESTATIONS :

- 20 Novembre 2010 : loto des écoles
- 9 Janvier 2011 : spectacle de magie, gratuit
- Date à déterminer pour le carnaval
- 1^{er} Mai: Pâques Pique-nique géant, chasse aux œufs



Pour Halloween, chaque année, les habitants du bourg et des environs ont pris l'habitude de gâter nos petits « monstres » ainsi que les plus grands. Bravo à tous.



MERCI DE VOTRE SOUTIEN
ET DE VOTRE PARTICIPATION
ET BONNE ANNEE 2011

Les Tonics de La Double (Gymnastique Volontaire)

Martine Lecoulex, Présidente, ☎ 05 57 49 54 22

Les séances de gymnastique volontaire ont lieu les lundis à la salle polyvalente de St Christophe de 19 à 20 heures (gym douce), et de 20 à 21 heures (gym tonique). Les premières séances de découverte sont offertes par le Club.

Karine MENZATO, animatrice qualifiée, est appréciée pour son professionnalisme, et son dynamisme. Le Club lui a signé un CDI (contrat à durée indéterminée intermittent d'animatrice), et a participé à une formation complémentaire pour lui permettre de préparer un examen qu'elle a réussi grâce à beaucoup d'investissement personnel : Elle a obtenu le C Q P (contrat de qualification professionnelle).

Remplacement occasionnel : Nadège de Bettignies a remplacé Karine plusieurs fois, pendant sa formation, avec beaucoup de compétences, car elle a suivi le stage de remplaçant occasionnel qui autorise un dirigeant à animer bénévolement une séance en l'absence de l'animatrice, et permet ainsi de vivre une séance équilibrée en toute sécurité.

Stage gym'équilibre : L'atelier Prévention des chutes a pour but de permettre de retrouver son équilibre, de se servir de son environnement pour se raccrocher et pouvoir se relever plus sereinement en cas de chute. La CRAMA a financé matériel et salaire de Fabienne GIRARD, animatrice agréée. Ce stage s'est terminé par un pique-nique avec les spécialités de chacune, puis avec une rencontre au snack Le Petit Doubleaud, avec d'autres 'stagiaires' de St Médard de Guizières. Cet atelier a été très apprécié, toutes aimeraient bien le refaire, mais le CODEP ne finance pas deux années de suite.



En 2010 l'atelier Prévention des chutes a duré 14 matinées

A.G. du 28 juin 2010 : 38 licenciées étaient présentes et 82 heures de G.V. ont été effectuées en 2009/2010. Le résultat s'équilibre grâce aux subventions de la commune : 310 € et du CNDS : 600 € et l'adhésion du Club à un organisme de formation est décidée. Il ressort de l'enquête de satisfaction auprès des licenciées que les séances se font dans une très bonne ambiance. Les adhérentes sont satisfaites du fonctionnement du club

pour le contenu des séances, et demandent des exercices 'cardio', à la place de chorégraphies complexes, à chaque séance de G.V.

A savoir : Certaines mutuelles remboursent la licence. La CRAMA peut aussi participer au prix de la licence.



Pour les exercices, le club possède différents matériels : steps, élastibands, ballons paille, bracelets lestés, jeux d'équilibre, appuie tête, cordes à sauter, bâtons, cerceaux...

Nouveau bureau : Valérie Duprat, et Nicole Beaudou, ont reçu des fleurs en remerciement du travail effectué pour la bonne marche du Club, en tant que trésorière, et secrétaire. Puis un nouveau bureau est constitué :
Présidente d'honneur : Renée HURTAU, Maire,
Présidente : Martine LECOULEUX
Secrétaire : Nadège de BETTIGNIES
Trésorière : Denise MARSOLLIER
Commissaire aux comptes : Marie-France MERCIER

Melle HURTAU, Maire, félicite le bureau pour sa compétence et son charisme, et Karine, qui sait adapter ses cours aux participantes, et invite à clôturer la saison avec un bon menu au restaurant la Forêt. Le bureau actuel remercie les personnes qui ont participé à la continuité des Tonics de la Double, au fil des ans.

La pratique régulière d'une activité physique même à intensité modérée peut devenir un vrai médicament, facteur de prévention. Alors, à bientôt?

La GV, c'est moins de un euro de l'heure !

Pour 2011, les licenciées Vous Souhaitent, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une Parfaite Santé.

Jeunesse Sportive Saint Christophe

David MESNIER, Secrétaire, ☎ 0557695187

Saison 2010 - 2011 :

Nous avons eu notre assemblée générale en Juin 2010. Le bilan financier est stable malgré les achats d'équipements qui ont été nécessaires pour l'école de football. Sur le plan de l'activité sportive, nous avons terminé le championnat à une place honorable de la 2^{ème} division du district Gironde Est.

Cette année vu l'insuffisance de licenciés en senior, le bureau a décidé de ne pas inscrire d'équipe senior en championnat du district Gironde Est pour éviter des pertes financières inutiles. Le club souhaite redémarrer une équipe senior la saison prochaine, nous comptons sur votre soutien.

Pour l'école de football, chaque année nous voyons arriver avec grand plaisir de nouveaux enfants, nous pouvons constater leur progrès grâce à leur assiduité lors des entraînements et des matchs. Depuis cette année pour les benjamins (U12-U13) nous sommes en entente avec le club de Monfourat et le club des Peintures.

Le club est composé de 4 équipes :

- 1 équipe foot loisir : effectif 22
- 1 équipe de débutants U8-U9 (année 2002-2003) : effectifs 10 (+ 4 U6)
- 1 équipe de U10-U11 (année 2000-2001) effectif 10
- 1 équipe de U12-U13 (année 1998-1999) effectif 4

Pour les enfants, l'entraînement se déroule tous les mardi soir de 18h00 à 19h30, et les rencontres le Samedi avec d'autres clubs.

De nombreux parents nous accompagnent qu'ils en soient remerciés. L'entraînement des U12-U13 se fait le Mercredi et le Vendredi au stade de St Christophe de Double de 18h00 à 19h30

Pour le foot loisir les matchs se déroulent le Vendredi soir.

Pendant ces journées et ses soirées, nous espérons avoir des spectateurs toujours plus nombreux. Nous avons besoin de votre soutien et de votre présence que ce soit pour les petits comme pour les grands.

Le stade a été prêté avec l'accord de la Mairie au club de St Antoine sur Isle en attendant la fin des travaux de leur vestiaire.

Nous ne pouvons que remercier Madame Le Maire et son conseil municipal pour les subventions qui nous ont été accordées, ainsi que la réparation de l'éclairage du stade.

Le club recrute des enfants de l'année 1998 à 2005, ainsi que des seniors et des vétérans pour le foot loisir. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter.



Bonne et heureuse année 2011 à tous.
La JSSC

Les Boulistes De La Double

Yannick COUTAUD, Président, ☎ 0557695782

2010 est déjà finie une nouvelle année se profile devant nous, et nous sommes toujours fidèles au poste, malgré certaines difficultés rencontrées lors de nos concours, difficultés de moins en moins gérables.

Après une saison remplie de 9 concours, avec malgré tout une moyenne de 25 doublettes, ces concours ont été ouverts à tous et 3 sont réservés aux membres du club et conjoint (e). Cette année, nous avons eu 62 licenciés, cela peut paraître beaucoup, mais ces licenciés n'ont pas été assez présents aux concours, seuls quelques uns ont été assidus avec des résultats à la clé. Voici ceux qui ont marqués des points en fonction de leurs résultats aux différentes compétitions durant l'année. Ci dessous le classement final :

1 ^{er}	COUTAUD Yannick	avec	76,5 points
2 ^{ème}	ROULET Régis	avec	64,5 pts
3 ^{ème}	BERJONNEAU Dominique		56,5 pts
4 ^{ème}	POURIER Jo	avec	48,5 pts
5 ^{ème}	CALVET Jacky	avec	48,0 pts
6 ^{ème}	SEVERIN Jean Michel		44,5 pts
7 ^{ème}	RABINEAU Frédéric	avec	43,5 pts
8 ^{ème}	MENZATO Frédéric	avec	37,0 pts
9 ^{ème}	LALIEVRE Fabrice	avec	33,0 pts
10 ^{ème}	DUROZIER Bernard	avec	32,5 pts

- 11^{ème} **DISPLAN Marcel** avec 29,5 pts
- 12^{ème} **BRULATOUT Alain** avec 27,0 pts
- 13^{ème} **BERTEAU Jacques** avec 25,5 pts
- 14^{ème} **BEINAT Jean Louis** avec 24,0 pts
- 15^{ème} **RONGIERAS Frédéric** avec 24,0 pts

Encore une fois, je vais me répéter mais toutes nos saisons se ressemblent un peu. Cependant, cette année, nous avons vu et subi des actes d'incivilité à notre niveau, dans notre club, sur notre commune.

Nous allons devoir faire certains choix et prendre des décisions pour éviter que cela se reproduise, exiger un certificat médical, (il est déjà demandé par la fédération française de pétanque depuis plus de 5 ans), une pièce d'identité, une photo, etc.

Malgré tout, nous avons une grande convivialité au sein du club, autour des différents rendez-vous que nous avons tout au long de l'année :

- le 1^{er} juin un repas gratuit a été suivi d'un concours,

- le 18 juillet à l'occasion de la fête locale, une compétition a eu lieu et nous avons organisé une repas avec le comité des loisirs,

- le 17 octobre, pour clôturer la saison, un concours avec tirage au chapeau a précédé un banquet où 69 convives se sont retrouvés pour passer un agréable moment.

JOYEUX NOËL ET BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Je vous laisse en espérant retrouver un grand nombre de personnes durant l'année 2011 et surtout le présence d'un maximum de membres du club à l'Assemblée Générale du club des boulistes qui se tiendra fin février début mars, pour un lancement des concours prévus courant avril 2011.

MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2011

VIVRE DANS LA DOUBLE GIRONDINE

Hélène DONATIEN, Présidente ☎ 05 57 69 53 45

Nous avons participé, le samedi 5 juin 2010, avec l'Association des Décorés du Travail de Coutras-Guîtres, à une journée « évasion » à Mazeyrolles, en Dordogne. Une agréable promenade en calèche de 4 km nous a été proposée suivie d'un repas gastronomique. Nous avons ensuite visité « la Bastide de Monpazier », l'un des joyaux de l'architecture médiévale du Périgord. L'après midi s'est achevée par une dégustation de foie gras et de pruneaux au chocolat accompagnés de vins blancs.

Cette journée, très ensoleillée fut un moment très agréable. Merci aux organisateurs et à tous les participants.



MARCHE : Tous les 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois, à 15 heures, nous nous retrouvons pour une marche adaptée aux participants. Nous découvrons les chemins agréables de la commune et en profitons pour faire connaissance.



JEUX DE SOCIÉTÉ :

Des soirées « jeux de société » ont été proposées et ont rassemblé quelques personnes, cinq d'entre elles ont été assidues toute la saison. Certaines rencontres se sont faites au domicile des « joueurs ».



Cependant, il est toujours possible d'envisager une partie de cartes, en après-midi ou en soirée, en appelant Michel Leclerc au 05 57 49 57 97.



Le 9 octobre, une soirée châtaignes-bourru a rassemblé une cinquantaine de personnes qui ont apprécié ce moment de convivialité.

COUTURE/BRODERIE : Depuis janvier au rythme de deux rencontres par mois, quatre à cinq adhérentes fidèles participent à ces après-midi d'échanges et de convivialité.

Réalisation de vêtements à partir de la récupération de tissu en démontant deux jupes qui deviendront une veste légère pour les beaux jours, un coupon de couette imprimée qui s'est transformé en sac de transport pour la machine à coudre !!! Une tentative réussie pour la confection d'une robe d'été en cotonnade. Réalisation d'un porte-bobines avec pelote à épingles. Des ouvrages faciles, utiles et plaisants à réaliser.

Noël approche, nous préparons les décorations de table avec des sapins en tissus ou feutrine, des sabots, des bottes pour y déposer les friandises du Réveillon... ou à suspendre dans le sapin et même à rassembler en guirlandes.

Nous poursuivrons nos rencontres en 2011, avec la réalisation de sacs divers et variés.

Les ouvrages réalisés au cours de la saison ont permis de participer à l'exposition organisée pour la fête locale du 18 juillet 2010.

Nous accueillons aussi les brodeuses, les tricoteuses, toutes celles et ceux qui souhaitent passer un moment agréable. N'hésitez pas à venir nous rendre visite un après-midi pour faire plus ample connaissance.

Renseignements : M.C. LECLERC 05 57 49 57 97



Le calendrier des rencontres est affiché en mairie.

Lors de la création de l'association, un nombre satisfaisant de personnes participaient aux différents ateliers. Depuis le début de l'année 2010, cette participation n'a fait que diminuer et les animateurs ont un peu perdu leur motivation.

Les ateliers de cuisine, de modelage-sculpture et de photo-informatique n'auront plus lieu.

Pour cette raison, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 12 octobre 2010, les membres présents ont voté à l'unanimité pour la dissolution de l'Association « Vivre dans la Double Girondine » au 31 décembre 2010.

Néanmoins, les activités couture et marche seront conservées et gérées par le Comité d'Organisation des Loisirs. Elles seront animées par les mêmes personnes. Les calendriers des activités seront distribués aux habitués et affichés en mairie.

AU FIL DE NOTRE HISTOIRE

Le 22 mai, une Journée de l'Histoire organisée par le G.R.A.H.C. avait lieu en Mairie : Exposition, Conférences à plusieurs voix, David REDON, Gérard RENVERSADE..., sur le prieuré de La Sauve Majeure, les verreries, la Révolution Française, les frontières du XV^e siècle....

Une page de l'Histoire de Saint Christophe de Double, a été racontée par Philippe DEVILLE, celle concernant :

FRANÇOIS GODICHAU, GROGNARD DE NAPOLEON

Grâce à l'amabilité de Marc GIRET de Serpe, nous avons eu la chance de découvrir qu'au moins un des habitants de St Christophe de Double servit comme soldat de l'Empereur, en consultant une lettre qu'il envoyait à ses parents en Août 1809 depuis l'Autriche!

François est né à Janquet aux Peintures le 27/10/1789. Il fait partie des conscrits de 1808, époque à laquelle il rejoint en cours d'année le 12^{ème} régiment d'Infanterie de Ligne à Mézières (Charleville-Mézières) au printemps de 1809, l'Autriche financée par l'Angleterre profite de l'éloignement de Napoléon empêtré dans la

guerre d'Espagne pour attaquer dans le sud de l'Allemagne. L'Empereur accourt avec des renforts puis l'Espagne pour reprendre les forces françaises qui avaient le dessous.

Le 12ème de ligne avec François GODICHAU, âgé de 19 ans, vient en renfort dans les batailles autour de Vienne : Essling, Wagram. Les Français reviennent vainqueurs après la bataille de Wagram, début juillet. En août, nous retrouvons « notre héros » à Klagenfurt où son régiment se trouve au pied des Alpes pour se reposer et barrer la route aux renforts autrichiens remontant d'Italie ... Nous ignorons les suites du parcours militaire de François GODICHAU.

François GODICHAU lui-même fils aîné, se mariera à St Christophe le 8 février 1816 avec Marie, aînée des filles SAUTREAU de Serpe – et son cadet Vincent épousera le même jour la sœur cadette Suzanne. Pour la suite de l'histoire, les aînés se fixeront à Serpe et les cadets à Janquet, suite à partage familial. François a eu 3 enfants (2 filles épouses COUET et ROY et 1 garçon époux BAUSSAN)

Il a fait partie des survivants titulaires de la Médaille de Sainte Hélène créée en 1856 par Napoléon III pour commémorer l'épopée des armées de Napoléon Bonaparte. Le 23 janvier 1882, « notre grognard » décédera, veuf et âgé de 91 ans. La descendance des GODICHAU de Serpe s'arrêtera en 1977 avec le décès de « Camille » ... laissant le document dont voici la teneur :

« Klagenfurt, le 2 août 1809

Moi Cher père et Ma Cher très Cher mère je me la mène à la plume pour vous faire à savoir que je suis toujours bien portant de bien et je suis que la présente vous trouve de même bien que mon frère je fais bien des compliments à ma mère et mon père et à toute la famille et aussi à tous mes parents et amis et tous nous vivons bien mes compliments à tous les vôtres et tous la famille Sarrasin fait bien des compliments à son père et mère Bien sûr aussi je vous dirai et que nous avons vu la Gaieté contre les Autrichiens je n'ai pas été blessé de rien mais je ne dis pas Nous avons eu de la chance pour ce moi je vous dirai que pendant que nous avons passé le pays et vu les Autrichiens nous avons été le vainqueur Vous ne ferez pas de suite je vous demande par d'argent parce que je le recevrai pas aussitôt La paix faite je demanderai, je finirai en vous embrassant de tout mon cœur. » signé François Godichau

Sachons que les soldats avaient rarement un toit pour passer la nuit, et que chaque jour, ils marchaient souvent pendant 40 kms ... l'intendance ne fournissant que de piètres chaussures, les fantassins se déplaçaient les pieds nus le plus souvent !

- On peut admirer les déplacements antérieurs à la lettre; en quelques mois et quelques batailles en plus !
- Les Peintures – Mézières environ 800 km pour rallier le régiment
 - Mézières – Vienne environ 870 km pour rencontrer et combattre les Autrichiens
 - Vienne – Klagenfurt environ 250 km pour occuper le terrain conquis.



Les fusils des « grognards de Napoléon » pesaient presque cinq kilos et le havresac presque trente kilos

On voit que dans son courrier François ne sollicite pas d'envoi d'argent mais qu'il demande à ses parents de lui en mettre de côté pour son retour. Avait-il le cœur déjà pris ?

La signature de François Godichau, en 1809, est « belle »,

Merci à tous les intervenants, et plus particulièrement à David REDON, Président du GRAHC (Groupement de Recherches Archéologiques et Historique de Coutras) pour cette journée qui sera renouvelée en 2011.

Site Internet : <http://grahc.free.fr>

Bulletin de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE
 Directeur de la publication : René HURTAU, Maire
 Imprimé par nos soins – déclaration déposée le 15/12/95
 Couverture du bulletin : Création Pierre-Yves TROUCHARD
 Mail de la Mairie : communes@stchristophededouble@orange.fr

